

# Incoterm EXW

Lors d'un transport sous l'incoterm EXW : Ex Work, le vendeur est en charge de :

- Procéder à l'emballage, l'étiquetage et au marquage des marchandises afin que le transport se déroule pour le mieux.
- Mettre à disposition les biens à la sortie de l'usine du vendeur.

Lors d'un transport avec un incoterm EXW l'acheteur est lui en charge de :

- Procéder au chargement de la marchandise à bord du véhicule d'enlèvement.
- Organiser le pré-acheminement des marchandises depuis l'usine du vendeur jusqu'au port d'embarquement.
- Accomplir, dans le pays du vendeur, les formalités de douane et supporter les taxes liées au dédouanement.
- Procéder au chargement de la marchandise à bord du moyen de transport principal.
- Organiser et régler le transport principal depuis le port d'embarquement jusqu'au port de déchargement.
- Décharger la marchandise du moyen de transport principal.
- Organiser le post acheminement des marchandises jusqu'à la destination finale.
- S'occuper des formalités de douane en rapport avec l'importation de biens.
- Procéder au déchargement de la marchandise du véhicule de livraison dans ses propres locaux.

**Le transfert du risque : à la sortie de l'usine du vendeur**

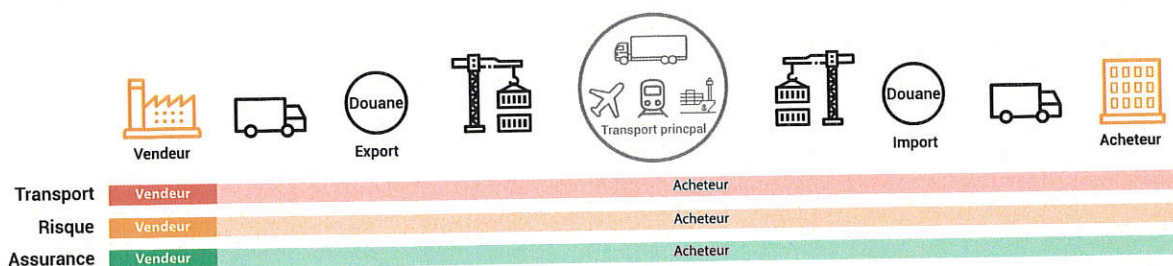
**Les coûts supportés par le vendeur lors de l'incoterm EXW s'arrête à la sortie de l'usine du vendeur**

Lors d'un incoterm EXW tout type de transport est possible

## En résumé

Lors d'un transport avec l'incoterm EXW (ExWorks), le vendeur met à disposition sa marchandise. Le transfert du risque se fait donc à la sortie de l'usine du vendeur. L'acheteur est alors en charge de tous les risques et s'occupe du transport et des frais associés de la sortie de l'usine du vendeur jusqu'à la destination finale des biens.

## EXW : Ex Work



## **L'incoterm 2020 : EXW**

Le choix de l'incoterm EXW pose problème avec le nouveau Code des Douanes de l'Union européenne. Il est maintenu dans la liste 2020 mais si vous avez l'habitude d'utiliser cet Incoterm, nous vous conseillons de faire un nouveau choix dès à présent en se basant sur le niveau de coûts et de risque acceptable pour votre entreprise. L'Incoterm FCA peut d'ailleurs être un très bon candidat comme le souligne Roberto Laurino, Directeur de Global Business Development : « Supprimer EXW et pousser les entreprises à utiliser FCA fait sens vue que l'Incoterm FCA laisse à l'exportateur plus de contrôle et de clarté concernant les informations de dédouanement ce qui facilite le travail des douaniers. Cela amènera aussi un peu plus de justesse quant aux responsabilités entre l'acheteur et le vendeur ; en effet, l'Incoterm FCA implique que le vendeur aura une plus grande responsabilité (comparé à EXW). L'acheteur se sentira donc plus protégé pendant le transfert du risque ».